

Questions orales

Quand le gouvernement a déposé aujourd'hui le budget principal, il n'a pas fourni les plans de dépenses détaillés de la Partie III pour 14 grands ministères et agences dont les prévisions représentent 60 p. 100 de ses dépenses.

Je demande au président du Conseil du Trésor d'expliquer cette omission. Que veut cacher le gouvernement?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je réponds à mon collègue que nous ne voulons rien cacher du tout. C'est une question de sécurité.

Des voix: Oh, oh!

• (1420)

M. de Cotret: L'impression de la Partie III du budget principal dont il est directement question dans le budget a commencé quand le ministre des Finances s'est levé à la Chambre pour faire son exposé budgétaire.

Étant donné le nombre de volumes que nous devons imprimer, j'ai promis ce matin qu'ils seraient remis à tous les députés au plus tard le 12 mars. Ce n'est qu'une question de sécurité.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, les plans de dépenses détaillés de la Partie III sont toujours déposés en même temps que le budget principal, dont ils font partie.

Le gouvernement qui a présenté six budgets connaît la forme détaillée que prennent les prévisions de dépenses. Il sait combien l'information est importante pour les Canadiens.

Je demande au président du Conseil du Trésor si le gouvernement avoue en somme son incompétence ou s'il n'est pas tout simplement en train de trafiquer les chiffres?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le gouvernement dit qu'il assure la sécurité de tout le processus budgétaire, selon une vieille tradition de cet endroit et du gouvernement du Canada.

[Français]

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, dans le passé, la sécurité budgétaire était importante et il était possible de déposer toutes les prévisions budgétaires en même temps. Monsieur le Président, 65 p. 100 des montants d'argent fédéraux se rattachent globalement à ces 14 ministères. Le gouvernement semble savoir comment faire pour augmenter les impôts à 31

reprises, mais ne sait pas rendre compte des deux tiers des finances de notre pays! Ma question est très simple: A quoi sert le ministre des Finances, et à quoi sert plus précisément le président du Conseil du Trésor, étant donné que de toute évidence, ils n'ont pas fait leur travail qui était d'informer le public des détails du Budget et des prévisions budgétaires?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, j'ai déposé, ce matin, la Partie II du Budget des dépenses, qui a environ deux pouces d'épaisseur, sur les détails de l'ensemble des programmes, des ministères et des agences du gouvernement. Alors, peut-être que mon honorable collègue pourrait consulter ce document! Puis, évidemment, dans les jours à venir, il va recevoir le reste des détails dans la Partie III.

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Est-ce que le ministre des Finances peut confirmer à la Chambre et aux Canadiens, qu'en effet, pour rencontrer les objectifs qu'il a énoncés dans son Budget, il sera nécessaire de créer une récession au Canada? Dans les documents du Budget, il a dit que le premier quart de 1990 verrait une diminution de la croissance économique, un point qui serait négatif. Est-ce que c'est dans le plan du ministre de s'assurer qu'il y ait une récession pour rencontrer les objectifs qu'il a énumérés dans le Budget?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je reconnais bien là l'attitude pessimiste du député qui cherche des signes de récession partout.

Ainsi que je l'ai précisé dans mon exposé budgétaire, nous n'envisageons pas de récession. Par contre, nous prévoyons un ralentissement de la croissance qui est nécessaire à l'élimination des pressions inflationnistes.

Nous prévoyons ensuite une relance très rapide vers la fin de l'année et au début de l'année prochaine. À ce moment-là, j'ai bon espoir que nous aurons réintégré la voie de la croissance non inflationniste qui contribuera à la santé de toutes les régions de notre pays.

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au ministre.

Il a déclaré qu'il devait créer l'environnement économique nécessaire à la réduction progressive des taux d'intérêt. Encore une fois, dans son document budgétaire, il a déclaré que le chômage allait augmenter jusqu'à la fin de 1990.